

<https://www.snetap-fsu.fr/GROUPE-DE-TRAVAIL-RIFSEEP-DES-PERSONNELS-SOUS-STATUT-D-EMPLOI-ENCORE-ET.html>



**GROUPE DE TRAVAIL
RIFSEEP DES PERSONNELS
SOUS STATUT D'EMPLOI :
ENCORE ET TOUJOURS
L'IMPASSE !**

Date de mise en ligne : vendredi 15 janvier 2021

- Métiers - Direct.eur.rice - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Vos représentant.es du SNETAP-[FSU](#) ont participé à un groupe de travail avec le SRH du Ministère qui devait permettre d'aboutir à un accord sur les montants du futur régime indemnitaire.

Non seulement, nous n'avons pas pu préparer ce groupe de travail faute de documents transmis en amont par le SRH ! Suite à des assurances d'avancées significatives qui nous avaient été données oralement, nous avons accepté de participer à ce GT. Ce dossier est en souffrance depuis déjà trop longtemps d'autre part. Non seulement, les propositions qui ont été faites ne correspondent pas à l'objectif de revalorisation fixé par le ministre d'alors Didier Guillaume mais surtout certaines propositions sont mêmes inférieures au groupe de travail précédent du 7 décembre 2020 ! Rappelons que lors de ce dernier, nous avons unanimement dénoncé l'insuffisance des propositions et la quasi-totalité des [OS](#) avaient quitté le groupe de travail pour cette raison. [Voir notre article ci-joint.](#)

Les mêmes causes produisent les mêmes effets !

Après avoir manifesté les raisons de notre mécontentement et même notre désappointement, nous avons quitté le GT comme la quasi-totalité des autres représentant.es. Clairement et unanimement, les propositions et la méthode employées par l'administration sont rejetées et dénoncées.

Nous avons pourtant largement contribué en amont à faire des propositions concrètes et même fournis des simulations précises qui auraient pu servir de bases de travail.

Les cadres de la fonction publique que nous sommes demandent seulement une juste considération salariale à la hauteur de nos engagements et de nos responsabilités.

Constatant l'échec des groupes de travail, les lacunes de ce nouveau statut d'emploi, le retard qui s'accumule depuis des mois et l'impréparation des responsables du Ministère, nous décidons de saisir le Ministre en personne mais aussi d'alerter la représentation nationale (Sénateur-rices et Député-es) sur cette situation aussi inacceptable qu'incompréhensible. Cette demande d'audience sera portée en intersyndicale forte et solidaire comme jamais.

Vos représentants du SNETAP-FSU :

Pierre Chéret, [EPLEFPA](#) Bordeaux-Blanquefort

Philippe Testard, [EPLEFPA](#) Montluçon Larquille